

S'INITIER À *l'analyse du travail*

Réf. : SSCT-001

OBJECTIFS

▶ S'initier à l'analyse du travail afin de porter efficacement des actions d'amélioration des conditions de travail ou de prévention des risques professionnels

PUBLIC

▶ Membre du CSE, de la commission SSCT
▶ DS et représentant syndical

PRÉREQUIS

▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous :
questionhandicap@syndex.fr*



LE **plus**
SYNDEX

Une formation qui s'appuie sur les situations que vous apportez et réalisable sur le terrain

Retours d'expérience et échange de pratiques

Réf. SSCT-001

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Quels sont les moyens légaux à la disposition des représentants des salariés pour observer les situations de travail ?

- Les références légales en matière de prévention des risques professionnels utiles à l'analyse du travail
- Le droit des membres des instances SSCT pour prendre contact avec les salariés à leur poste
- Le cadre légal et la nature de l'enquête après accident du travail et de l'inspection.

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

2. Acquérir des repères théoriques et méthodologiques utiles à l'analyse du travail

- Notions de prescrit/réel, déterminants/effets, risque/danger, etc.
- Les principaux modèles de l'homme au travail

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

3. Préparer et conduire une analyse du travail des salariés

- Identifier la méthode à mettre en œuvre en fonction du but recherché (observation, entretien, etc.)
- Organiser le travail collectivement en se répartissant les tâches entre élus
- Recueillir les informations auprès des salariés au moyen de l'entretien et/ou de l'observation
- Formaliser le travail d'analyse et le porter en réunion de l'instance

Utilisation d'ateliers et d'études de cas en sous-groupe.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation